

Aide aux devoirs au primaire**LES DÉPUTÉS DE JEAN-LESAGE ET DE MONTMORENCY
ANNONCENT L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 460 760\$
POUR ACCROÎTRE LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES
DANS LA RÉGION**

Québec, le 16 février 2010. — Les députés de Jean-Lesage et de Montmorency, messieurs André Drolet et Raymond Bernier, ont annoncé aujourd'hui, au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, l'attribution d'une aide financière de 460 760\$ à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries afin de soutenir ses efforts pour accroître la persévérance et la réussite scolaires des élèves.

Cette aide est accordée dans le cadre du programme Aide aux devoirs au primaire, qui vise à donner aux élèves qui en ont besoin une aide dans la réalisation de leurs devoirs et de leurs leçons. Il a aussi comme objectif d'augmenter la motivation des élèves au regard de leur parcours scolaire et leur capacité à se prendre en main.

Ce programme, qui existe depuis 2004, connaît un grand succès. Dans la foulée de l'adoption de la stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires, *L'école, j'y tiens!*, en septembre 2009, il a été modifié afin de mieux répondre aux besoins des élèves. Le programme modifié vise à augmenter le nombre d'élèves qui en bénéficient et à soutenir davantage les parents. Précisons aussi que les mécanismes de gestion du programme ont été considérablement allégés.

« Les commissions scolaires déploient de nombreux efforts pour assurer aux élèves des conditions propices aux apprentissages. Nous désirons les soutenir davantage, notamment pour la mise en place des conditions de base permettant de motiver les élèves du primaire et de les rendre autonomes. Nous multiplions les actions concrètes visant à maintenir l'intérêt des élèves pour l'école et à augmenter leurs chances de réussite », ont déclaré messieurs Drolet et Bernier.

En 2009-2010, les commissions scolaires se partagent une somme totale de 20 millions de dollars pour l'aide aux devoirs. L'aide financière est accordée à chaque commission scolaire en proportion du nombre d'établissements et du nombre d'élèves au primaire. Depuis 2004, le gouvernement du Québec a consacré 110 millions de dollars à ce programme.

« Le gouvernement est déterminé à accroître la persévérance et la réussite scolaires dans toutes les régions du Québec. Le nouveau programme permettra aux écoles d'aider le plus grand nombre d'élèves possible et d'intervenir plus tôt. Notre objectif est de réduire les retards d'apprentissage, notamment par une diversité de services offerts par une diversité d'intervenants », a fait savoir la ministre Courchesne.

— 30 —

Sources : Tamara Davis
Attachée de presse de la ministre
de l'Éducation, du Loisir et du
Sport
418 644-0664

Marie-Josée Bond
Attachée politique du député
de Jean-Lesage
418 648-6221

Steeve Arbour
Attaché politique du député de
Montmorency
418 660-6870